

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2022-2023
Trimestre scolaire concerné : 2^{ème} trimestre
Date du Conseil d'école : 03/03/2023
sous la présidence de : Mme BADEFORT Hélène, directrice
Lieu du Conseil d'école : salle Jules Ferry, Laguenne sur Avalouze
Membres présents : M. CHASSAGNARD Roger, *maire de Laguenne*, Mme FREYGEFOND Nicole, *adjointe chargée des affaires scolaires*.
Mme VACHERET Sophie, *DDEN*
Mmes DELBEGUE Céline, BADEFORT Hélène,
HILAIRE NEYRAT Marielle et HADJOU DJ Karine, enseignantes
Mmes BELOTTI Caroline, MAUGEIN Nadège et
BONNEVAL Stéphanie, Mrs FAIVRE Valentin et CHASTANG Sébastien, représentants des parents d'élèves
Membres excusés : M. SAUVEZIE Eric, Inspecteur de l'Education Nationale
Mme BRIGOLET Alice, enseignante
Mme VIGNAUD, représentante des parents d'élèves

Ordre du jour : I) Vie de l'école (effectifs, hygiène et sécurité)
II) Projets et activités pédagogiques.
III) Travaux et aménagements à prévoir.
IV) Questions diverses

La séance est ouverte à 18H05.
Mme Hilaire Neyrat est nommée secrétaire de séance.

I) VIE DE L'ECOLE

● Effectifs

Comme évoqué lors du précédent CE, l'école élémentaire de Laguenne était sur « la liste rouge » des 31 écoles au niveau des effectifs. M Sauvezie a rencontré M. Chassagnard à ce sujet puis les différentes réunions avec le DASEN ont abouti à la fermeture d'une classe à l'école élémentaire pour la rentrée 2023/2024. Cette décision a été entérinée lors de la réunion carte scolaire du 20 février 2023.

→ Effectifs prévisionnels

niveaux	cycle 2			cycle 3		TOTAL
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
effectifs constatés (au 03/03/2023)	19	9	14	18	25	84
montée pédagogique (sept 2023)	15	19	9	14	18	75
ajustement	-1	-2	-1	-3		-7
TOTAL	14	17	8	11	18	68

petits effectifs à l'école maternelle en GS et MS mais il semble y en avoir plus en PS pour la prochaine rentrée.

M. Chassagnard, a invité la directrice de l'école élémentaire et les représentants de parents à une réunion du bureau municipal le 07/02/2023 pour réfléchir à des actions permettant de gagner des inscriptions.

☞ M. Chassagnard ajoute que la fermeture d'une classe est aisée, mais avant une réouverture il faudrait avoir au moins 30 élèves par classe, ce qui est encore loin d'être le cas.

- Du côté de la mairie, M. Chassagnard tient à saluer le travail de Mme Da Cruz, qui a repris tous les permis de construire et les ventes de maison afin de contacter les familles ayant des enfants en âge d'être scolarisés. M. Chassagnard évoque des résultats positifs, pour le moment non chiffrés. Il ajoute également que la construction de 35 logements pour des familles de gendarme devrait commencer avant la fin de l'année civile.
- Du côté de l'école, Mme Badefort a rédigé un mot d'information, collé dans les cahiers de liaison demandant aux familles de l'école, par le biais du bouche à oreilles, de trouver des familles susceptibles d'inscrire des enfants à l'école. Aucun résultat à ce jour.

☞ M. Chassagnard espère un recomptage à la rentrée, même si M. Sauvezie n'a pas donné de seuil. La création d'un RPI avec Ladignac est discutée mais M. Chassagnard indique que le maire de Ladignac n'y est pas favorable.

→ modifications entraînées par la fermeture d'une classe :

- La répartition des élèves sur 4 classes aura pour cause le maintien d'un double-niveau, voire de plusieurs, les années suivantes. Cette répartition sera définie en conseil des maîtres au mois de juin avec confirmation ou modification la veille de la rentrée de septembre 2023.
- Il faut revoir l'organisation du temps scolaire, la demande modification étant à rendre à la DSDEN au plus tard le 07/04/2023.

☞ Mme Badefort indique qu'il faut revoir la répartition des temps périscolaires avec 4 classes et très probablement un double-niveau CE2/CM1. Ce peut être également l'occasion de reparler de modification des rythmes scolaires avec un passage à 4 jours pour simplifier l'organisation du temps scolaire/périscolaire, pour ne pas perdre plus de familles (une majorité s'étant déjà prononcée favorablement sur ce sujet) et peut être même en gagner.

☞ M. Chassagnard rappelle que cette décision ne lui incombe pas personnellement et s'engage à en reparler lors du prochain conseil municipal le mercredi 08/03/2023, pour la énième fois en sachant que les 4 jours ½ constituent la règle. L'organisation du temps scolaire sur 4 jours nécessite une demande de dérogation auprès de M. l'Inspecteur d'Académie.

- Mme Badefort, demande quel sera l'impact de la fermeture au niveau des budgets alloués aux fournitures scolaires.

☞ M. Chassagnard indique que le budget scolaire est établi par classe (1180€/classe) avec liberté aux enseignants de revoir la répartition entre eux. Cette somme par classe ne changera pas pour le moment.

- La fermeture de la 5^{ème} classe entraînera une modification de la répartition géographique des élèves dans l'école. En effet, pour des questions de sécurité, et d'efficacité dans l'exécution des PPMS, la classe de CP prendra la place de celle des actuels CM1. La classe libérée en rez-de-cour servira de salle d'arts plastiques et de foyer durant des temps de récréation (coin lecture, jeux de société, tapis de gym.)

● hygiène et sécurité

- Exercice PPMS « attentat-intrusion » le 25/11/2022

→ Les alarmes ne se sont pas déclenchées. Mme Badefort a demandé le remplacement des piles afin de refaire un exercice au plus vite.

☞ M. Chassagnard indique que les agents passeront lundi pour trouver une solution. Il ajoute qu'il y a plusieurs installations et alarmes (vérifiées) et que les agents municipaux en ont expliqué le fonctionnement à Mme Badefort.

- Exercice PPMS « risques majeurs » effectué le 09/12/2023

→ modification du signal d'alarme (corne de brume remplacée par 3 coups de sifflets). Le signal a été faiblement entendu par les élèves en classe alors qu'une autre partie était en récréation. A refaire en augmentant le volume du signal et de manière inopinée pour vérifier l'automatisation des comportements en cas de danger réel.

- Mise à jour du registre sécurité de l'école

→ Mme Badefort remercie la mairie pour la photocopie du registre municipal qui a été annexé à celui de l'école.

II) PROJETS ET ACTIVITES PEDAGOGIQUES

● Activités sportives

- Rencontre inter-écoles jeux de lutte CP et CE1 au DOJO municipal en décembre
- Rencontre inter-écoles jeux traditionnels le 23/03 à Ste Fortunade pour la classe de CP et le 30/03 au Chambon pour la classe de CP/CE1.
- Cycle d'apprentissage du hockey pour les classes de CE2, CM1 et CM2 en vue d'une rencontre avec l'école d'Albussac.
- Quinzaine de l'orientation à Sédières pour les classes de CP/CE1 et CE2, date à définir au mois d'avril.
- Rencontres athlétisme le 11/05 au Coiroux pour les classes de cycle 2 et semaine du 20 au 24 juin pour les classes de cycle 3 au stade A. CUEILLE à Tulle
- Cycle piscine mars, avril, juin : 8 matinées consécutives d'apprentissage au centre aqua de Tulle

● Activités culturelles

- Théâtre (financé par Tulle Agglo) : *Ma couleur préférée* pour les classes de CP, CP/CE1 et CE2 le 15/11/2022 et *Glovie* pour les classes de CM1 et CM le 05/05/2023
- Spectacle JMF à la salle des fêtes de Laguenne pour les classes de CP, CP/CE1 et CM2 le 16/03/2023
- Cinéma Véo : *Baleines, les gardiennes de la planète* pour la classe de CM le 21/03/2023

● Projets classes environnement

- « forêt, milieu de vie » pour la classe de CP/CE1

→ 2 jours à Pandrignes les 07 et 09/03. En raison de la grève du 07/03, la journée sera reportée le 27/04 mais à Laguenne. Mme Badefort indique que l'intervention directe de Mme Révollet est plus onéreuse qu'un déplacement à Pandrignes

- « l'arbre » pour la classe de CE2

→ 2 jours à Pandrignes les 13 et 16/03.

- « mare et rivière » pour la classe CP

→ intervention de M. Laroche (maison de l'eau et de la pêche) le 06/03/2023 puis journée pêche sur la Saint Bonnette et l'étang du Prémelou à Saint Mexant le 26/05/2023.

☞ M. Chassagnard indique que ces projets ont un coût pour la commune (transport) et pour la coopérative (qui ne vivrait pas sans APE) et que les mairies ne sont aucunement tenues à les financer. Il ajoute que la mairie de Laguenne a par ailleurs investi dans des installations à disposition des enfants. Il précise que l'association des maires de France a interpellé le gouvernement sur ce sujet et demande à l'Etat de financer leurs décisions, les communes ne pourront financer indéfiniment.

●Classes découverte avec nuitées

- Raid USEP pour la classe de CM2
→ à l'espace des 1000 sources à Bugeat du 24 au 26/05/2023

- Séjour sport et découverte du massif cantalien pour la classe de CM1
→ au chalet des Galinottes au Lioran du 20 au 22/06/2023

Une réunion d'informations concernant ces projets s'est tenue le vendredi 03/02/2023 à l'issue de laquelle 18 élèves/18 ont répondu favorablement pour la classe de CM1 et 24 élèves/25 pour la classe de CM2.

Les enseignantes rappellent que le coût du séjour ne doit pas être une raison pour que les élèves ne partent pas et indique que des dossiers d'aide individuelle PEP ont été remis aux familles qui en ont fait la demande.

☞ M. Chastang relaie une question de parents qui s'interrogent sur la « récupération » du mercredi après-midi la semaine où se tiennent ces classes découverte.

☞ Mme Delbègue indique que la semaine sera complète et que les élèves travailleront tous les autres jours de la semaine en plus des 3 jours de classe découverte.

☞ Mme Badefort présente le coût des différents projets et indique que des demandes de subventions ont été faites pour le financement des classes découverte : auprès du directeur de Super U et du Lions club au titre de la coopérative et au fond de solidarité de la vie associative au titre de l'APE. Une matinée de vente de pâtisseries sera organisée sur les marchés de Tulle au mois de mai afin d'impliquer les élèves et de récolter un peu d'argent pour limiter le coût par famille.

☞ Mme Vacheret demande si les familles peuvent payer par chèques-vacances. Mme Badefort répond que ce n'est pas possible, la coopérative scolaire n'étant pas habilitée à encaisser ce type de chèques.

FINANCEMENT DES TRANSPORTS – CAISSE DES ECOLES

2022		2023	
Château de Castelnaud	295€	Pandrignes	231 €
Sainte Fortunade	120€	Bugeat	418 €
Pandrignes	78€	Le Lioran	1302 €
Pandrignes	78€	Saint Mexant	110€
Aubazine	170€	Cinéma	68€
Collège V. Hugo	63€	Collège V. Hugo*	70€
Servières le Château	360€	randonnée USEP (oct 2023)*	200€
Pandrignes	70€		2399 €
Stade A. Cueille	135€	*coût approximatif	
Pandrignes	70€		
Château de Beynac	420€		
Parc Wizz' titi	180€		
Clergoux	360€		
Dojo Tulle	55€		
	2454 €		

FINANCEMENT DES PROJETS – COOPERATIVE SCOLAIRE/FAMILLES

	Coût du projet	coopérative	familles
Classes Environnement Pandrignes	760€	656,40€	3,70€/enfant = 103.60€
Raid USEP Bugeat	3288€	888€	100€/enfant =2400€
Classe sport et volcanisme Le Lioran	3249.10€	1089.10€	120€/enfant = 2160€
Projet maison de l'eau et de la pêche	176.90€	148.9€	2€/enfant=28€
		2782,40 €	

III) TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

●travaux effectués

- Remplacement de tubes fluo compacts
- « déblocage » du cordon des rideaux qui avait été fixé avec l'étagère
- Débarrassage de mobilier endommagé
- Fixation de distributeurs de savon liquide dans les toilettes

●travaux en attente

- Régler les fenêtres oscillo-battantes dans la classe de CE2
- Remplacer le carreau brisé dans la classe de CM2

☞M. Chassagnard va relancer l'entreprise Rioux qui a déjà été contactée à ce sujet et il faut voir avec l'assurance pour le bris de glace.

- Régler les portes d'entrée de la salle des maîtres et du bâtiment CM
- Vérifier une cornière qui se détache au niveau du faux plafond de la classe de CP
- Résoudre un problème de son au niveau du Vpi de la classe de CM2

☞M. Chassagnard indique que ce sera vu pendant les prochaines vacances.

●suivi des dossiers de demande de subvention

- Demande de subvention dans le cadre du plan de relance pour l'accompagnement du socle numérique dans les écoles élémentaires (SNEE)

☞Mme Badefort remarque que cette demande concernait l'installation d'un Vpi neuf dans la classe des CP, qui sera fermée à la rentrée.

☞M. Chassagnard répond que si la subvention est accordée, on étudiera la question du lieu d'installation du matériel neuf.

Le conseil municipal a demandé une subvention pour l'installation de volets roulants isolés et solaires dans les classes élémentaires.

☞M. Chassagnard présente le « plan vert » permettant d'obtenir des subventions par la préfecture qui est dotée d'une enveloppe de 5 000 000 €. Dans ce cadre-là il peut être envisagé :

- la réhabilitation thermique des bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire.
- M. Chassagnard recherche une solution pour installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des différents bâtiments de la commune (maternelle, préau de l'école élémentaire etc).

Les dossiers ont été déposés pour le 28/02/2023, la commune attend une réponse de la préfecture et du département à ce sujet au plus vite pour engager les travaux cet été, pendant les vacances.

IV) QUESTIONS DIVERSES

→ Suite à la visite d'école ce jour, Mme Vacheret demande ce qu'il est possible de faire pour améliorer le confort des élèves installés sur des chaises qui grincent voire des chaises cassées.

☞M. Chassagnard indique que les chaises seront vérifiées pendant les prochaines vacances et n'a jamais été averti du problème.

→ Mme Bonneval rappelle la demande de parents de CM concernant la sortie côté départementale tous les jours de la semaine.

M. Chassagnard précise que lors de la réunion du bureau municipal la réponse avait été apportée et l'accord donné.

Un mot sera collé dans les cahiers au sujet de ce changement qui entrera en vigueur le 13/03/2023.

→ Mme Maugein demande s'il est possible de rehausser les grilles et portail côté départementale pour renforcer la sécurité, comme cela a été fait en maternelle.

M. Chassagnard indique qu'à la maternelle ces travaux ont été réalisés directement par les agents municipaux, sans demande de subvention. Il faudra donc le prévoir dans le budget de la commune si cela devait être fait et planifier les travaux.

Fin de séance : 19h30

la secrétaire

Mme Hilaire Neyrat



la présidente

Mme Badefort

